



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Loir-et-Cher



Cabinet

Affaire suivie par :
Solène BERRIVIN, IA-DASEN
Tél : 02 34 03 90 22
Mél : ce.cab41@ac-orleans-tours.fr

Pôle administratif Pierre Charlot
31, Mail Pierre Charlot
41000 BLOIS

Blois, le 8 avril 2024

Madame le maire, Monsieur le maire,
Madame la directrice, Monsieur le directeur,

C'est une des vocations essentielles de l'école de former chaque enfant de la République à la citoyenneté et aux grands enjeux démocratiques. Il nous faut donc saisir toutes les occasions de faire comprendre à nos enfants le fonctionnement de notre démocratie républicaine.

Ce dimanche 9 juin aura lieu l'élection des députés au Parlement européen.

Nous proposons que les écoles et les communes, où cela sera possible, se saisissent de cette occasion pour organiser une visite pédagogique du bureau de vote le plus proche.

Cette visite pourra être l'occasion de passer dans l'isoloir et devant l'urne, pour comprendre comment sont organisées les opérations de vote, pourquoi voter, à quoi servent les élus, pourquoi la démocratie est un bien commun....

Cette visite pourrait être organisée le vendredi 7 juin ou le lundi 10 juin. Si c'est matériellement possible, le choix du vendredi pourrait donner encore plus fortement aux élèves le sentiment de participer à un événement civique important, sentiment dont ils feront aussi bénéficier leur famille. En matière de démocratie, la pédagogie vaut à tous les âges !

Dans le cas où le bureau de vote serait démonté immédiatement après le scrutin, il pourrait éventuellement être envisagé de le remonter provisoirement pour cette visite dans un lieu approprié de l'école ou d'un local communal.

Nous avons conscience des contraintes de l'organisation d'une telle visite pédagogique, mais nous partageons avec vous l'idée que toute occasion de sensibiliser nos enfants à la démocratie vaut d'être examinée.

Les écoles intéressées voudront bien se rapprocher du maire de leur commune pour définir l'organisation de cette séance pédagogique.

Veuillez agréer, Madame le maire, Monsieur le maire, Madame la directrice, Monsieur le directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Solène BERRIVIN
Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des services
de l'Education Nationale de Loir-et-Cher

Catherine LHÉRITIER
Maire de Valloire-sur-Cisse
Présidente de l'Association des maires
de Loir-et-Cher